



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF



Dans ce numéro :

Euro PN 2014 : L'Arc Méditerranéen	2
Le sport, un secteur d'activité toujours dynamique	2
Les contentieux sportifs explosent	3
Le financement des associations en question	3
Délivrance des diplômes fédéraux	4
TVA et manifestations sportives	4
Euro 2016, si on partageait les bénéfices	4
Football, au diable le Fair-Play financier !!!	5
2015, l'année des Mondiaux de cyclisme en France	5
Tour de France cycliste, pour voir faudra-t-il payer ???	5
Cyclisme : multiplication des chutes	5
Budget 2015, le sport épargné	6
Le Running autrement	6
Jeux Asiatiques	6
Jeux Olympiques d'Hiver 2022	6
Football : Coupe du monde 2026	7
Formation CQP ALS	7
L'association « Pour Tikdja » n'abandonnera pas	7
Sport en hôpital : une première	7
Echos 94	8

250^{ème} NUMERO DU SCOOP EDITION SPECIALE

Le 250^{ème} numéro de notre mensuel d'information coïncide avec le changement de locaux. Signe du destin ou télescope malencontreux ?

Toujours est-il que préparer un numéro pendant un déménagement n'est ni agréable, ni simple, ni facile. Nous relevons le défi au moment précis où le mouvement sportif est doté d'un nouvel outil avec ces locaux qui, dans l'attente d'une appellation « Maison des Sports », devraient apporter une aide précieuse aux comités, à la formation, aux séminaires, à la communication, aux clubs.... et au CDOS.

Cet outil n'est pas une solution, c'est un potentiel qu'il nous importera d'exploiter et de bien utiliser. Nous savons qu'il aura des défauts, nous savons que certains regretteront la Rue Tirard, nous savons qu'il y aura des ajustements à réaliser, mais que tous sachent qu'il marque une évolution importante dans le développement du sport départemental. Que ce changement coïncide avec le numéro 250 du SCOOP est donc une belle opportunité d'exprimer notre détermination, notre motivation et notre volonté de progresser.

Le SCOOP affichera fièrement 250 après le vocable *numéro*. Ces 250 publications depuis la première édition d'octobre/novembre 1991, c'était il y a 23 ans sur une idée de Daniel Bruneau et de Roger Baumann, poursuit une parution régulière, parfois enthousiaste, parfois caustique, souvent critique, jamais méchante... Nous pouvons en être très fiers à des titres différents dont celui de la liberté d'expression.

Cette fierté nous voulons la partager avec toutes celles et tous ceux qui ont contribué à rédiger des articles, régulièrement ou ponctuellement, toujours avec le même esprit. On a reconstitué, par ordre alphabétique, une liste de rédacteurs bénévoles : **Roger Baumann, Daniel Bruneau, Claude Baissac, Jean-Pierre Branca, Hubert Cachot, Jacques Célérier, Alain Challant, Gérard Charpentier, Colette Delot, Jocelyne Delbergue, Jean Ducasse, Jeannine Gonon, Jeannine Gund, Christian Guyot, Yves Leverger, Gabriel Labrousse, Christian Lopès, Alain Mérigot, Christian Plat, Isabelle Saulnier, Jean-Claude Raoulx, Michel-Yves Schmitt, Dominique Vierne....**

Cette énumération n'est peut-être pas tout à fait complète et nous nous en excusons d'avance auprès de celles et de ceux que nous aurions oubliés. Elle est aussi à un hommage à des dirigeants remarquables.

Si la présentation a changé en septembre 2010 (n° 205), l'esprit est resté, des articles d'actualité, des sujets de fonds, des échos du Val-de-Marne qui nous sont parvenus tous les mois et quelques piques de ci, de là, quand les plumes démangent, il faut dire que pour ce dernier point, il y a toujours matière dans le monde sportif qui foisonne de nouvelles surprenantes, insolites et même parfois croustillantes, celles qui donnent des ailes à cette fameuse plume.

.../...

On peut être plus précis lorsque que l'on feuillette les 249 numéros, on constate qu'il y en a eu pour tout le monde : ministres, CIO, CNOSF, dirigeants de fédérations, sportifs professionnels, arbitres, cadres divers... Sans oublier les dérives du sport : argent, dopage, violence, matchs truqués...

Il existe toujours une part de partialité, c'est le reproche qu'ont pu nous faire ceux qui n'étaient pas de l'avis exprimé mais aucun n'a souhaité « un droit de réponse ». C'est forcément arrivé comme à tout rédacteur et c'est la certitude que nous étions lus ! Dans l'ensemble on a le sentiment que nous avons écrit souvent ce que beaucoup n'osaient pas dire, alors si c'est le cas, on assume le terme de « partialité ». Nous l'avons fait avec notre cœur, sans arrière-pensée, sans censure, sans tabou, mais toujours avec conviction. **Etre sérieux, sans se prendre au sérieux !**

Voilà la chose est dite, on n'en parlera plus, quoique... On verra selon l'humeur du temps, on ne peut jurer de rien !!!

La réforme territoriale et Paris-Métropole, voilà deux grands chantiers dans lesquels il y aura matière à faire couler l'encre, voire plus. Le pire en vérité serait de ne rien dire, enfin de ne rien écrire, sur ce point il faut nous faire confiance, même si comme dit une humoriste *On ne nous dit pas tout...* On cherchera toujours à savoir ce que l'on pourrait nous cacher, on continuera à fouiller dans nos diverses sources, à décortiquer les dépêches de presse, à rester à l'affût de la moindre information crédible... A ce propos nous conservons nos sources précieusement au cas où nous aurions des contradicteurs qui peuvent toujours se manifester, on n'invente rien, on analyse et on publie.

Pris par le temps et la mise en page, nous allons nous efforcer dans le ou les prochains numéros d'extraire quelques parties d'articles qui nous semblent significatifs des évolutions dans le monde sportif depuis 1991. Après un premier examen, il n'y en aurait pas énormément qui puissent nous faire penser qu'elles sont très positives, beaucoup de sujets récurrents reviennent régulièrement.

Alors bonne lecture et au mois prochain.... avant le 500^{ème} numéro (*message discret aux évolutions territoriales !*).

Christian LOPES

Euro PN 2014 : L'Arc Méditerranéen

Du 20 au 26 septembre, 54 cyclotouristes dont de nombreux val de marnais et de nombreux « Audax », fidèles parmi les fidèles, ont reliés Monaco à Barcelone en explorant toutes les merveilles de la côte méditerranéenne et elles sont nombreuses ! Ces 7 étapes, ces 1.020 km avec un dénivelé raisonnable de 5.774 mètres semblent avoir ravi par leur aspect sportif, leurs attraits touristiques et les multiples rencontres avec les collectivités locales ou des associations.

Mais ce rendez-vous annuel est avant tout une formidable aventure humaine, la communauté des Euro P1 prenant un immense plaisir à se retrouver depuis l'an 2000 et à évoquer les pérégrinations de chacun, durant l'année écoulée, soit dans son pays, soit en Europe. Les liens de plus en

plus serrés entre les membres sont le ciment d'une épreuve qui ne survivra que par l'amitié.

Quant aux nouveaux, ils trouvent rapidement leur place surtout s'ils maîtrisent plusieurs langues. L'organisateur, pour sa part se satisfait de la situation car il bénéficie d'un privilège rare : il sait quel interprète choisir sans qu'un fichier soit tenu à jour ! Et l'organisateur apprécie la manière dont les nouveaux s'intègrent, signe de la qualité humaine du « noyau de base ». Dès la deuxième participation, on intègre le clan !

Et, à ce jeu ou l'on gagne à 99%, les femmes ont un parcours facilité, nous nous en réjouissons. Elles étaient 11 cette année.

En poursuivant ce cheminement de l'inventaire, précie-

sons que le plus jeune, une femme, approche de son quarantième anniversaire et que le doyen vient de fêter ses 78 printemps (il est né en mars). Enfin, et à notre grande fierté 10 nationalités étaient représentées : allemande, anglaise, autrichienne, belge, espagnole, française, luxembourgeoise, portugaise, suédoise et tchèque.

Les participants nous ont une nouvelle fois émerveillés par leur discipline, leur courage, leur bonne humeur, leur esprit et leur comportement d'ambassadeurs de la paix.

L'Euro P N est aussi parsemée d'obstacles. La plus grosse difficulté, arriver au départ et repartir de l'arrivée ! A la grève des pilotes, les parisiens se sont rabattus sur le train prenant d'assaut les TGV et le train de nuit et ils arrivèrent en ordre dispersé,

après des heures d'attente dans les rames bloquées par les intempéries dans le Var.... Nous récupérerons des naufragés éreintés qui se transformeront en cyclotouristes frais et dispos !

Et, au retour, on projeta le même film, grève aérienne, train pris d'assaut et intempéries dans l'Hérault. Certains allèrent prendre leur train à Perpignan tandis qu'un autre alla jusqu'à Brive pour trouver un train pour Paris... Que les responsables (irresponsables ?) méditent sur le sujet... Pensez-vous que cela soit digne d'un 21^{ème} siècle ?

L'an prochain, le parcours, pour cause de saison chargée, sera allégé, de Schengen à Paris avec une dernière étape Créteil – Paris ouverte à tous.

Le sport, un secteur d'activité toujours dynamique

Les chiffres clés publiés par le Ministère des Droits des Femmes de la Ville, de la Jeunesse et des Sports mettent en évidence une forte croissance de la dépense sportive qui soutient une progression de la dépense sportive, qui elle-même soutient une progression importante de l'économie générale de ce secteur.

Les principaux contributeurs étant d'abord et toujours les ménages, puis les acteurs publics (Etat et collectivités terri-

toriales), ces dernières ayant largement contribué à soutenir la croissance du secteur ce qui n'est pas nouveau, mais ce sont les communes qui assurent quasi exclusivement les investissements avec une progression de plus de 9,7 % (63 % du total des dépenses publiques).

On remarquera une stabilité des dépenses des départements et des régions, quand sera-t-il dans les années à venir ???

Le sport offre donc encore des débouchés en termes d'emploi, ce qui tend à séduire de plus en plus de jeunes, en témoigne le nombre croissant de diplômes délivrés par le Ministère. Les statistiques 2012 ne permettant pas pour autant de disposer d'indicateurs quantifiables en termes de temps de travail (CDI ou CDD), seules données qui intéressent le marché du travail et de l'emploi, la prudence sur ce point reste de mise en l'occurrence.

«Le sport offre donc encore des débouchés en termes d'emploi, ce qui tend à séduire de plus en plus de jeunes, en témoigne le nombre croissant de diplômes délivrés par le Ministère.»

Les contentieux sportifs explosent

Selon Thierry Braillard, Secrétaire d'Etat aux sports, ce serait le fait d'un nombre trop important d'échelons et de niveaux de traitements administratifs.

Il conviendrait que les décisions des DNCG (Directions Nationales du Contrôle de Gestion) puissent être traitées plus rapidement.

Au motif que les retards sont préjudiciables pour la saison à venir, la suppression de la conciliation menée au CNOSF peut être une bonne idée ... Ce dernier appréciera la proposition...



Thierry Braillard

Le financement des associations en question

Il est loin d'être sécurisé car si la clause de compétence générale, supprimée en 2010 pour les régions et départements, a été rétablie début 2014, elle se voit à nouveau remise en question par le gouvernement de Manuel Vals.

On peut penser qu'au nom de la simplification et de la clarification, elle sera bel et bien supprimée, ce qui se traduira par des complications pour les associations qui savent de quoi il en retourne au fil des années.

La simplification nous l'avons réclamée mainte et mainte fois, malheureusement on a tellement été déçu que l'on n'y croit plus... Ce que nous souhaitons avant tout c'est une stabilité de nos financements et vers quel « guichet » il faudra se tourner pour obtenir nos subventions

et aussi quel dialogue pourra-t-il y avoir ???

La situation est préoccupante. Après avoir consulté les divers rapports, enquêtes et même sondages, on perçoit nettement que le premier sujet d'inquiétude est désormais les finances, devant même la diminution de l'engagement bénévole qui nous a obligé à nous professionnaliser en ayant recours à des salariés.

La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités pour contribuer à la réduction des dépenses publiques sera de 1,5 milliards d'euros en 2014, pour atteindre progressivement les 12 milliards en 2017, il est donc difficile d'imaginer que le secteur associatif n'en subira pas les conséquences.

Sur un plan social il est à craindre que l'emploi ne soit de ce fait touché de plein fouet, même progressivement mais sûrement.

Nous connaissons la loi ESS dont nous avons déjà parlé dans nos colonnes, qui selon certains analystes reste encore bien floue, et risque de donner lieu à des interprétations diverses, alors que le texte étant censé garantir le financement des associations.

Une fois de plus : on ne nous dit pas tout !!! Plus sérieusement, nous ne commentons pas les décisions prises si elles sont claires et justes, c'est l'affaire du gouvernement, par contre on ne s'interdit pas de s'interroger sur l'avenir des structures sportives.

«La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités pour contribuer à la réduction des dépenses publiques sera de 1,5 milliards d'euros en 2014, pour atteindre progressivement les 12 milliards en 2017, il est donc difficile d'imaginer que le secteur associatif n'en subira pas les conséquences»

Délivrance des diplômes fédéraux

La Cour d'Appel a confirmé aux fédérations sportives agréées, selon les termes de l'article L.212-2 du code du sport, d'assurer la formation et le perfectionnement de leurs cadres, et de délivrer des diplômes, notamment lorsqu'il s'agit de l'exercice d'activités bénévoles dans le cadre de structures ne poursuivant pas de but lucratif (CA Paris, 4 juill. 2014, n°12/21888, 12/21889, 21/894 et 12/21919).

Cette décision répond à une assignation devant le TGI (Tribunal de Grande Instance) déposée par le CNES (Confédération Nationale des Educateurs Sportifs) qui fédère les syndicats d'enseignement sportif professionnel exerçant diverses disciplines sportives et sous différents statuts.

Cette assignation visait les fédérations françaises de voile, de montagne et d'escalade, de gymnastique et de hockey sur

gazon, afin de leur interdire de continuer à utiliser les titres protégés par les articles L.211-1 et L.212-8 du code du sport pour la mise en place de diplômes fédéraux d'enseignement.

Il ne s'agit que d'une nouvelle tentative du secteur professionnel pour priver les fédérations de la délivrance des diplômes pour leur enseignement, qu'ils soient rémunérés ou bénévoles.

TVA et manifestations sportives

La France exonère totalement de TVA les droits d'entrées aux manifestations sportives, cette exception remonte à la fin des années 1970. La France avait obtenu que les compétitions professionnelles, telles que le football, payent l'impôt sur les spectacles qui remonte à l'Ancien Régime et qui a rapporté à l'Etat 8,7 millions d'euros pour la saison 20012/2013.

Cet impôt a fait l'objet au fil du temps de nombreuses dérogations dont la première est celle accordée par les communes pour les manifestations organisées sur leur territoire.

Le dernier relevé de procédures d'infractions de la Commission Européenne du 10 juillet a fait l'objet, par Bruxelles, d'un

rappel à l'ordre prescrivant de soumettre la TVA aux billets d'entrée aux matchs et manifestations sportives non soumis à l'impôt sur les spectacles. Cette injonction ne pourra pas être repoussée bien longtemps, car elle est dans le droit fil de l'application de la directive TVA. Cette dernière s'est déjà imposée aux centres équestres au taux de 5,5 %, moyennant quelques adaptations.

Pour sa part le CNOSF a proposé l'application d'un taux réduit aussi à 5,5 %, un régime transitoire devrait être mis en place d'ici la fin de l'année 2017, les communes pouvant avoir le choix entre une TVA à 5,5 % ou la taxe sur les spectacles.

Le gouvernement en acceptant un taux réduit à 5,5 % au lieu d'un taux plein à 20 % perdrait quelques 30 millions d'euros de recettes, à noter que la taxe sur les spectacles est perçue par les collectivités.

En définitive, quelque que soit le taux adopté, c'est le spectateur qui supportera ce qui sera, à l'évidence, perçue comme un impôt supplémentaire...

« La France exonère totalement de TVA les droits d'entrées aux manifestations sportives »

Euro 2016, si on partageait les bénéfices

Les investisseurs des collectivités pour la construction ou bien pour la rénovation des stades souhaitent un retour sur investissement. C'est l'idée que porte Alain Juppé, Maire de Bordeaux, au nom de l'association des villes hôtes de la compétition. L'enjeu porte sur les 900 millions d'euros de bénéfices estimés qui doivent aller

dans les caisses de l'UEFA.

Les négociations sont rudes avec Michel Platini pour obtenir une part du gâteau, sans compter la location des stades, ce qui serait une première en tant qu'aide directe de l'UEFA aux villes.

Pourrait-on dès lors ne pas envisager aussi que le CNDS récupère une partie des fonds dédiés aux équipements régionaux des années 2013 et 2014 qui ont été ainsi détournés au profit des grands stades? Ne serait-ce pas une mesure juste et équitable pour le développement de l'ensemble des disciplines sportives ?!!!

TVA



Football, au diable le Fair-Play financier !!!

Proposé par Michel Platini, Président de l'UEFA, ce changement de règles a peu de chance d'aboutir. Il soulève en effet une levée de boucliers, le Paris Saint-Germain mène la croisade contre ce qu'il considère comme « pas juste ».

Le mercato de l'Eté a vu les clubs européens battre un nou-

veau record sur le marché des transferts, ils ont dépensé plus de 3 milliards de dollars (2,28 milliard d'euros). La Première League, à elle seule a dépensé presque la moitié (1.052 millions d'euros).

Cette inflation s'explique par le comportement de quelques clubs les plus riches qui n'hési-

tent pas à surpayer des joueurs, soit environ 16 % de plus que pour la saison 2013/2014.

A l'opposé d'autres clubs ont réalisé des économies avec des joueurs qui ont accepté des montants inférieurs à l'année précédente, même si les cas sont encore marginaux.



Michel Platini

2015, l'année des Mondiaux de cyclisme en France

Le choix de l'UCI s'est finalement porté sur la France au détriment du Mexique, et c'est le tout nouveau vélodrome de Saint-Quentin en Yvelines construit à l'occasion de la candidature des J.O de 2012 à Paris, qui a été retenu.

Cette décision, selon David Lappartient, Président de la Fédération Française, honore la France, elle va contribuer à faire vivre l'équipement par l'accueil d'événements majeurs, et permettre le développement du cyclisme français.

Le vélodrome a été inauguré le 30 janvier 2014, il est doté de 5.000 places et d'une piste de 250 mètres, il bénéficie d'un atout considérable que constitue sa proximité avec Paris, et des dessertes routières et ferroviaires existantes.



Tour de France cycliste, pour voir faudra-t-il payer ???

Il s'agit d'une idée que l'on peut qualifier de farfelue, tout au moins, elle émane du principal sponsor de l'équipe Tim-Koff-Saxo. Le magnat russe Oleg Tinkov a proposé tout simplement que chaque spectateur paye 1 euro tout au long des routes de la grande boucle, idée que l'on pourrait étendre à toutes les courses cyclistes... Non ??

Monsieur Oleg Tinkov ignore

semble-t-il que ce sont les droits TV qui financent le sport professionnel, devant la vente des billets d'entrée dans les stades. Il serait intéressant de savoir comment ce magnat compte s'y prendre pour contrôler les spectateurs payants ???

Dernier point : à quoi pourrait servir la manne financière générée? Voici la réponse : « Vous connaissez beaucoup

d'acteurs qui jouent gratuitement ? Donc il faut trouver un moyen de gagner plus d'argent, pour mieux le redistribuer aux acteurs, les coureurs et leurs équipes »

Cette personne ignore que les routes empruntées par « les acteurs » sont entretenues et construites par les impôts des Français, l'organisation du Tour n'y contribue nullement à ce que l'on sache...



Oleg Tinkov

Cyclisme : multiplication des chutes

D'une part la vitesse augmente, d'autre part la technologie évolue modifiant des règles élémentaires de « tenue de route et de trajectoire », mais les aménagements routiers, notamment urbains, ne facilitent pas la progression d'un peloton lancé, pour l'emballage final, à 60 km/h dans une voie habituellement limitée à 30 km/h.

Pour avoir des arrivées attractives, organisateurs et villes placent la ligne d'arrivée là où est mise en valeur la ville et l'épreuve au détriment de la sécurité.

Ainsi, a fait le tour du monde, une vidéo du Tour de Grande Bretagne montrant un peloton s'échouer contre des barriè-

res !!! Plusieurs coureurs ont été gravement blessés, mais depuis le début de l'année, combien de coureurs ont été victimes d'accidents ? Combien ont eu une fracture ? Ce jeu de massacre laisse indifférent l'UCI et les médias (qui précisent que c'est la course !).



Budget 2015, le sport épargné

La France traverse une crise financière qui impose des décisions impopulaires parce que résultant de choix passés contestables. Pour ce qui concerne le sport, on se souvient d'augmentations inférieures à l'inflation, de coupes sombres inexplicables sinon

par un arbitrage budgétaire. Le budget des sports 2015 est qualifié de « quasi » stable. 228 millions contre 231 pour 2014 avec la précision qu'il n'y aura pas en 2015 de grandes manifestations, donc il n'y aura pas de dotation pour les médailles d'or, d'argent ou de

bronze... En extrapolant nous en déduisons que 3 millions d'euros ont ainsi récompensé les médaillés 2014.

A ce budget, il convient de rajouter celui du CNDS pour un montant estimé à 300 millions.



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Le Running autrement

Le Run or Dye a donné sa première édition le samedi 30 août à l'hippodrome de Chantilly. Il ne s'agit pas d'une course à proprement dite, mais d'un joyeux parcours de 5 km où, à chaque arrivée à un Dye Point, les participants se font bombarder d'une couleur sur leur tee-shirt blanc. Le but est donc d'arriver recouvert de cinq couleurs différentes, le but principal est de s'amuser.

Le concept nous vient d'Outre Atlantique, l'objectif se résume ainsi « *vivez votre vie comme vous l'entendez* », une vie en couleur, puissant symbole de l'amour à travers le monde... Selon les organisateurs...

Il faut dire et écrire que le Run or Dye a puisé ses idées dans un ancien festival hindou d'Holi, aussi connu pour « Le Festival des Couleurs », qui se

veut combler les écarts sociaux et renouveler les relations entre les hommes (voir Google pour de plus amples informations sur le sujet). Devant le nombre de courses proposées, chacun essaye de trouver des thèmes différents, celui-ci est assurément très particulier, il fera peut-être son chemin en France...



Jeux Asiatiques

Sarita DEVI, boxeuse indienne, a refusé sa médaille de bronze afin qu'elle soit attribuée à Park JI-NA, coréenne contre laquelle elle avait été déclarée vainqueur... à la faveur d'une décision contestée.

Elle a précisé que c'était pour lutter contre l'injustice dans

le sport... comportement qui sera vraisemblablement sanctionné car elle aurait dû aviser les autorités officielles. A quand une procédure de refus d'une médaille ? Et si un footballeur refuse de tirer un penalty injustement accordé, il lui est infligé un carton rouge ?

Toujours aux Jeux Asiatiques, dénommés deuxième « événement » Olympique (les « Jeux d'Hiver » apprécieront), 3 athlètes népalais auraient disparu du village Olympique. Membres d'une équipe de sport collectif, l'équipe serait rentrée au Népal. Et nous ne résistons pas au plaisir de vous parler de ce

sport, cousin du volley-ball, le sepaktakraw où il est interdit de toucher la balle (en rotin) avec les mains.

Enfin, ces 17^{ème} Jeux Asiatiques seraient un levier utilisé par les puissances émergentes afin de contrer le CIO, jugé trop européen et trop américain.

Jeux Olympiques d'Hiver 2022

De nombreuses villes pressenties se sont abstenues, Munich, Davos et Saint Moritz, Barcelone, le continent Nord-Américain, etc.... finalement, et au grand soulagement du CIO, 6 villes déposaient un dossier de candidature avant le délai fatidique du 14 novembre 2013. Le CIO louait alors, triomphalement, le « fort intérêt que les villes du monde porte aux Jeux d'Hiver ».

Peu avant les Jeux de Sotchi, l'épidémie de désistements reprenaient comme autant de messages adressés au CIO et au monde. Ainsi, parmi les 6 candidats, Stockholm se retirait le 17/01/2014, Cracovie (associée à la Slovaquie) le 26/05/2014 puis Lviv le 30/06/2014 pour des raisons que l'on devine. Il ne reste à ce jour, après le dernier retrait, celui d'Oslo, annoncé le 01/10/2014, que les dossiers

de Pékin et d'Almaty (Kazakhstan, déjà candidate pour 2018) ce dernier risquant de ne pas être « CIO – compatible » !!!

Les raisons de ces défections, souvent assorties d'un référendum local, sont liées à « Sotchi », trop coûteuse, trop peu respectueuse des droits, etc... nous l'avons dit et nous n'épilouterons pas, au financement (donc au ca-

hier des charges très ambitieux) et à un « usage de la démocratie » globalement contesté... nous laissons les journaux d'opinion dont Le Monde traité ce sujet.

C'est le 31 juillet 2015 que le CIO annoncera la ville retenue alors que l'on s'accorde à penser qu'il n'y a plus de suspense.

Football : Coupe du monde 2026

Lors d'un congrès consacré au « sport-business », la Fédération Américaine de Football, l'U.S. Soccer, envisage de se porter candidate à l'organisation de la Coupe du Monde 2026.

Organisateur en 2014, l'U.S. Soccer pose cependant une condition : « que l'éthique soit « mieux » respectée, pas com-

me pour la Russie (2018) et le Qatar (2022) ! ». Sauf si le traducteur a interprété, comme nous, vous avez bien lu.

Toujours autour de la Coupe du Monde et de l'éthique, mais au Brésil, de somptueux cadeaux attendaient les responsables de la FIFA dans les luxueuses chambres des palaces. Dans la pochette, on cite

une montre (suisse) de 25.000,00 €. Il se dit que Sunil Gulatti (USA) aurait été enchanté tandis que Jim Boyce (Angleterre) et Theo Zwanziger (Allemagne) ont été choqués. Le président de la FIFA, Sepp Blatter, a confirmé que la FIFA n'avait distribué aucune montre mais le Brésil a assumé avoir offert des montres commémoratives.



Formation CQP ALS

Pour la cinquième année consécutive la ligue FSGT organise une nouvelle session de formation au certificat de qualification professionnelle Animateur de Loisirs Sportifs. Il

s'agit du premier niveau permettant d'exercer une fonction d'encadrement sportif contre rémunération et de faciliter l'accès aux autres diplômes professionnels (BPJEPS).

La formation se déroulera de novembre 2014 à juin 2015. Inscription avant le 31 octobre, renseignements :

www.liguesfgt.org



L'association « Pour Tikdja » n'abandonnera pas

La FSGT dans un communiqué de presse a fait savoir que la fin tragique et le sort inhumain dont a été victime Hervé Gourdel, professionnel des sports de montagne, n'entamera en rien les actions de l'association engagées depuis 2001 aux côtés d'Algériens par la fédération.

« Persuadé qu'une vraie politique humaniste, fraternelle et solidaire se construit en partant de la situation des êtres humains et non dans l'engrenage de guerres, la FSGT veut poursuivre ses engagements au côtés des populations qui souffrent, en soutenant dans la

réciprocité des projets sportifs coopératifs internationaux porteur des valeurs de paix, de fraternité et d'émancipation ».

Un beau défi qui mérite notre respect.



Hervé Gourdel

Sport en hôpital : une première

Contributions des services de la Direction de la Cohésion Sociale du Val-de-Marne au sein des Hôpitaux Universitaires Paris-Sud (AP-HP) à la semaine « Sentez-vous sport ».

Les 17 et 18 septembre 2014, la Direction de la Cohésion Sociale du Val-de-Marne (DDICS 94) a mis en place, en partenariat avec le personnel hospitalier, une action de promotion du sport pour la santé au sein des hôpitaux Bicêtre et Paul Brousse. Cette manifestation s'est inscrite dans le cadre de la semaine « Sentez-vous sport » initiée par le CNOSEF. Le mouve-

ment sportif représenté par les comités départementaux d'athlétisme, de l'UFOLEP et de la gymnastique volontaire, s'est mobilisé également autour de cette initiative pour encadrer les activités sportives.

Pour la première fois, un établissement de santé publique (AP-HP) participe à l'événement et s'engage à sensibiliser les patients atteints de maladies chroniques sur ce thème.

Des ateliers sportifs ont été proposés aux patients des services cancérologie, hépatobiliaire, gériatrie et psychia-

trie afin de les sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique et sportive. Au programme de ces deux journées d'activités sportives :

- Mercredi 17 septembre à Bicêtre (Kremlin-Bicêtre) : escrime, marche nordique, tests de forme, ateliers d'arts du cirque.
- Jeudi 18 septembre à Paul-Brousse (Villejuif) : gym douce, gym tonique, escrime, tests de forme.

Forts de cette première expérience, la DDICS 94 et ses partenaires, sur la base d'un retour d'expérience partagé, envisagent d'autres activités sportives à venir. En effet, si

cette initiative a permis de créer du lien entre l'hôpital et le mouvement sportif, il convient d'avancer encore en construisant un projet où la place de la pratique sportive à l'hôpital deviendrait pérenne.



Les Echos 94

La Saint Maurienne

La 6^{ème} édition se déroulera le dimanche 19 octobre, le départ des courses 7 et 10 km sera donné au stade des Cormeilles 8, avenue du Nord à Saint-Maur.

Inscription avant le 8 Octobre par mail : secretariat@vga-fr.org

Renseignements : VGA Omnisports au 01 48 83 44 24, www.saint-maur.com

Tir sportif

La dernière réunion du Comité Départemental de Tir Sportif, le 19 septembre dernier, a constaté pour cette saison une forte augmentation de la participation au niveau des championnats départementaux (+18%), régionaux (+16%), toutes disciplines confondues.

La politique menée par le Comité et les clubs au niveau du recrutement et de l'entraînement a ainsi porté ses fruits puisque elle a permis une augmentation du nombre de médailles au niveau régional (22 médailles dont 6 en or, 11 en argent et 5 en bronze) et aussi national (33 sélectionnés contre 30 l'an passé).

4 médailles en Val-de-Marne:
Argent : Fanny Batier de l'ASC Villeneuve, au pistolet standard catégorie junior.

Bronze :

- Fanny Batier au pistolet 25m catégorie junior,
- Quentin Richard du CTS

Créteil, à la carabine 50m "60 balles couché" catégorie cadet.

- Catherine Gervaud du CTS Créteil, à la carabine 50m « 60 balles couché » catégorie dame 2, habitué des podiums qui a été Championne de France.

Une belle saison particulièrement pour nos jeunes !

AS Orly, section tennis

Le club a été créé en 1938, l'activité interrompue pendant la guerre a repris à partir de 1948. En 1980 le club a compté quelques 300 membres, il a connu depuis des hauts et des bas.

L'arrivée d'Albert Régent à la présidence en 2008 a permis de redynamiser le club grâce à la mise en place d'une solide équipe. Le club est devenu un endroit de convivialité et non plus de passage permettant de concilier la compétition et une pratique pour le plus grand nombre, tout repose sur un esprit collectif au profit des membres de l'association, parents, bénévoles et éducateurs au service des projets partagés du club. Voilà donc la clé du succès.

Championnat Départemental de Golf

Ouvert à tous les licenciés, il s'est déroulé le 5 Octobre au Golf d'Ormesson. Il s'agit du

2^{ème} championnat organisé par le Comité Départemental de Golf du Val-de-Marne en partenariat avec le club d'Ormesson.

La compétition a été un beau succès malgré un temps mitigé et des températures qui avaient fortement chuté. Nous félicitons le Président Christian Barrière et toute son équipe.



Sun Frisbee Club de Créteil

L'équipe première poursuit son chemin et s'est illustrée aux Championnats d'Europe des clubs qui se sont déroulés les 30 et 31 août à Bologne (Italie). Elle a terminé 3^{ème} et s'est ainsi qualifiée pour la phase finale qui se déroulera à Francfort (Allemagne).

D'autres compétitions se dérouleront en Octobre, la suite au prochain numéro...



Formation complémentaire pour les éducateurs

Elle est proposée par le CRO-SIF à tous les éducateurs titu-

lares d'un diplôme fédéral, et se déroulera en Val-de-Marne.

Cette formation permettra d'apporter des connaissances médicales complémentaires aux éducateurs qui œuvrent dans les clubs qui reçoivent déjà des publics dont l'état de santé nécessite un accueil spécifique, et aussi aux clubs qui souhaitent s'engager dans un accueil personnalisé sur la thématique « Sport-Santé ».

Le cahier des charges a été élaboré conjointement par la DRJSCS et les médecins de la commission sport-santé du CROS IDF.

Cette formation durera en tout au moins 40 heures avec une partie pratique et des modules de formation théorique dont une partie se fera en apprentissage en ligne (module E-Learning).

Vous trouverez sur notre site tous les renseignements nécessaires et le bulletin d'inscription téléchargeable : www.cdos94.org

Le CDOS était présent

Le 23/09, à Orly : AG du CD de Tourisme - C.Lopès

Le 5/10, à Ormesson : Championnat Départemental de Golf - JC Girard et A.Louvard

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax : 01.48.99.30.21
Courriel : cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES.

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, Jessica LOPES et Christian PLAT.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...